



12/03/2014 (Département 68)



04/04/2017, A. Fizesan (BUFO)

## état des lieux écologique 2017 restauration du site : mars 2014

### contexte local :

lors des épisodes orageux de 2008, la commune d'Eteimbès a connu d'importants problèmes d'inondations et de coulées de boues. Afin de décharger le réseau de la commune des eaux de ruissellement provenant des chemins amont, une zone de rétention a été créée dans le cadre de la démarche GERPLAN en remontant un chemin rural. En amont, les terrains ont été surcreusés afin de créer une zone humide.

### vocation :

essentiellement hydrauliques avec stockage du volume excédentaire apporté par la déviation du bassin versant et régulation du déversement dans les étangs situés en aval à un débit de 1m<sup>3</sup>/s. Le bassin a été dimensionné dans un objectif de protection contre la crue centennale. En parallèle, ces nouvelles zones humides visent à diversifier la faune et la flore locales. Aucun volet pédagogique noté.

### biodiversité étudiée :

amphibiens, reptiles, odonates, papillons de jour, orthoptères, mammifères, oiseaux nicheurs. L'existence de prairies et de boisements à proximité des bassins crée une mosaïque paysagère diversifiée et favorable à la biodiversité locale, en particulier celle liée aux zones humides. Avec **111 espèces** observées dans la zone d'étude, dont 4 amphibiens et 4 reptiles, la biodiversité locale peut être qualifiée de très riche.

### espèces d'amphibiens observées :

Crapaud commun, Grenouille rousse, Grenouille verte et Triton palmé.

### régime hydrique :

alimentation par les eaux de pluie et de ruissellement ainsi que par la nappe d'accompagnement du ruisseau.

### évolution des milieux :

en trois ans, les deux bassins se sont bien végétalisés. Leur mise en eau et leurs profils en pentes douces sont favorables à l'installation de la biodiversité locale. Le bassin sud possède un caractère plus temporaire et des profils de berges plus diversifiées que son homologue au nord. La Massette à larges feuilles est l'espèce dominante et envahissante, notamment dans le bassin sud.

### réalisation des travaux :

- maître d'ouvrage : commune
- maître d'ouvrage délégué : Département 68
- coût : 123 000 € HT (tous travaux)

### espèces remarquables observées :

Bruant jaune, Grèbe castagneux, Linotte mélodieuse, Moineau friquet (oiseaux), Cuivré des marais (papillon), Aesche affine (odonate), Aïolope émeraude, Criquet ensanglanté, Criquet vert-échine (orthoptères).

Biodiversité	Pauvre (< 25)	Faible (25 à 50)	Moyenne (51 à 75)	Riche (76 à 100)	Très riche (>100)
--------------	------------------	---------------------	----------------------	---------------------	----------------------

### état de conservation général des zones humides :

globalement moyen. La mare au nord, la plus grande et la plus profonde, affiche une mise en eau satisfaisante qui a perduré l'été malgré le déficit hydrique général enregistré en 2017. Elle a néanmoins été colonisée par les poissons, préjudiciables généralement aux amphibiens, en particulier aux tritons, absents d'ailleurs de la mare. Par comparaison avec la mare nord, la plus faible profondeur de la mare sud induit un caractère temporaire et un développement démultiplié de la massette. À noter que les assèchs ont le mérite de réguler la présence éventuelle de poissons dans la mare. Quoiqu'il en soit, en l'état, ces deux milieux sont fonctionnels et favorables à la reproduction des amphibiens et des odonates.



### entretien des zones humides :

aucun entretien particulier noté entre mars et août 2017.

### espèces exotiques envahissantes :

rien à signaler.

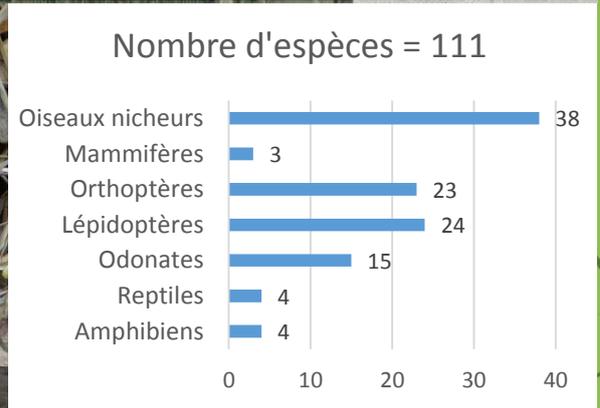
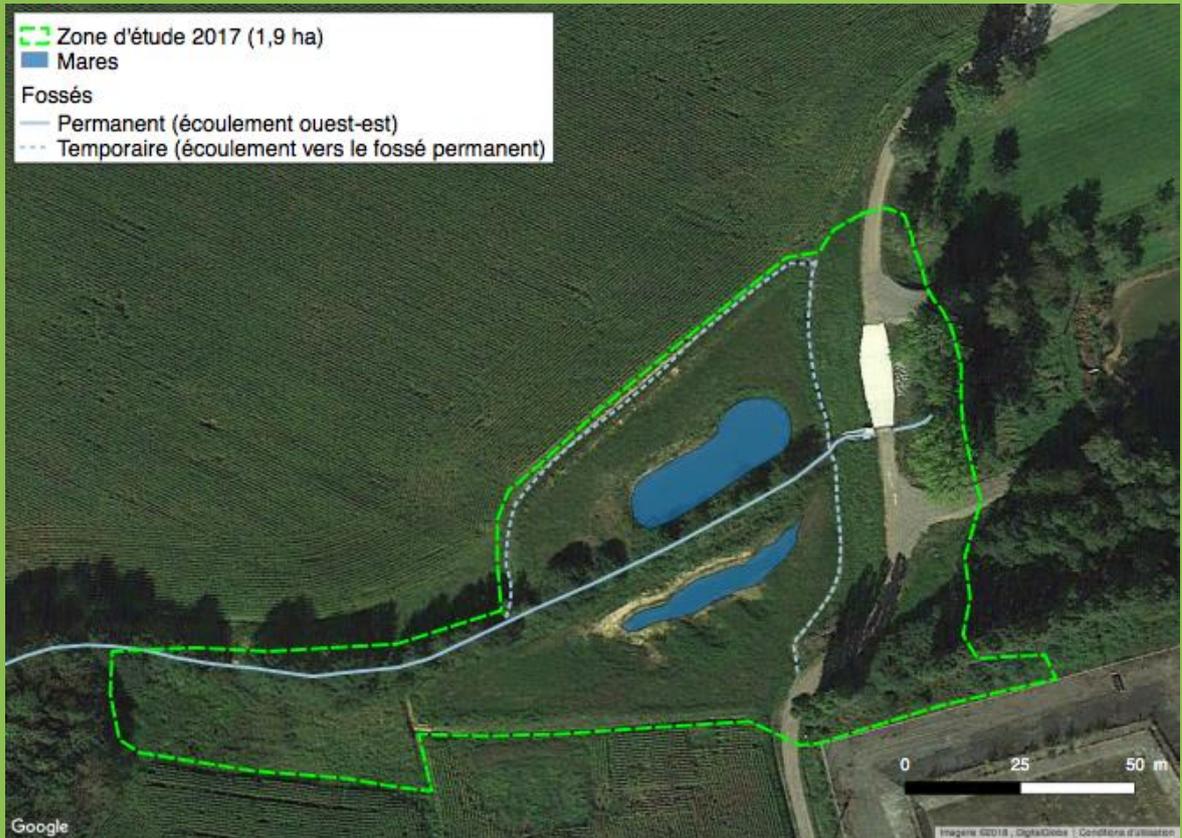
### mesures de gestion préconisées :

- dès que possible en hiver : arrachage/export des massettes du bassin sud
- d'ici 5 à 10 ans (en hiver) : curage et arrachage/export des massettes des deux bassins sur au moins 2/3 de la superficie de la mare
- création d'un parcours et/ou d'un panneau pédagogique





# Inventaires faunistiques (mars à août 2017)



Crédit photos toutes prises sur site © Alain Fizesan (Association BUFO)

contacts : association BUFO : Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - [alain.fizesan@bufo-alsace.org](mailto:alain.fizesan@bufo-alsace.org) ; Agence de l'Eau Rhin Meuse : Emilie HENNIAUX - 03 87 34 47 40 - [emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr](mailto:emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr) ; Département du Haut-Rhin : Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - [yonna.a@haut-rhin.fr](mailto:yonna.a@haut-rhin.fr)

